# NOCTURNI NAPOCENSES

Dés les dernières années du XIX-e siècle on a signalé, près de la ville de Gherla, sur la colline de Corobăi, les vestiges d'une construction romaine circulaire[1], non loin de laquelle on a trouvé trois inscriptions — toutes votives[2]. Il s'agissait donc d'un édifice de culte, contemporain au castre et à l'habitation civile située à proximité. L'une de ces inscriptions (CIL III 12539), se trouvant aujourd'hui dans le Musée des Pompiers de Bucarest[3], est érigée par un certain Marcus Aurelius Frontonianus — personnage dont on ignore tout — en 216 n. è. *in honorem nocturnorum*.

Qui sont les *nocturni*? Dans notre littérature de spécialité on les a considéré comme les membres de guets à attributions policières[4] et ayant un rôle dans la garde contre les incendies[5]. Cette opinion, cependant, ne s'appuyait sur aucun argument.

En fait, nous nous trouvons devant une situation d'exception. L'inscription de Gherla est la seule qui consigne les *nocturni* dans le monde provincial romain[6]. On ne trouve d'analogies qu'à Rome, où *nocturni* était la dénomination populaire pour les bien connus *triumviri capitales*[7]. Ces magistrats mineurs, qui faisaient partie des *vigintisexviri* de la période républicaine (*vigintiviri* sous l'Empire), étaient subordonnés au préteur urbain et avaient des attributions policières. On revenait à eux une juridiction de première instance, notamment pour les délits commis pendant la nuit. En même temps, les *nocturni* étaient chargés d'organiser le service des pompiers (jusqu'à l'apparition des cohortes de *vigiles*). Bien que leur rôle eût diminué de plus en plus, ils ont continué de fonctionner jusqu'au III-e siècle n.è.[8].

Quoique l'on ne connaisse pas d'autres inscriptions avec les *nocturni* en dehors de Rome, il existe une information littéraire[9] qui montre que des tels magistrats inférieurs agissaient également dans certaines villes

---

[1] J. Ornstein, *AEM*, XIV, 1891, p. 172—174.

[2] CIL III 12539, 12541, 12543.

[3] Nous avons obtenu la photo par l'amabilité de la direction du Musée des Pompiers, que nous remercions de nouveau à cette occasion.

[4] D. Tudor, *Oraşe, tîrguri şi sate în Dacia romană*, Bucureşti, 1968, p. 238; H. Daicoviciu, dans *Istoria Clujului*, sub red. acad. prof. Şt. Pascu, (Cluj), 1974, p. 29 (appréciations basées sur l'interprétation de CIL III 12539).

[5] A(urel) P(odeleanu), dans *Probleme de muzeografie*, Cluj, 1960, p. 311. Opinion que nous avons empruntée d'une manière non-critique (R. Ardevan, dans *Pagini din istoria pompierilor*, Bucureşti, 1978, p. 107).

[6] W. Kroll, *RE*, XVII, 1 [1936], 800.

[7] *Ibidem;* H. Strassburger, *RE*, VII $A_1$ [1939], 518.

[8] Idem, *op. cit.*, 518—519; W. Ensslin, *RE*, XXII, 2 [1954], 1340—1342.

[9] Petronius, *Satyricon*, 15, 2.

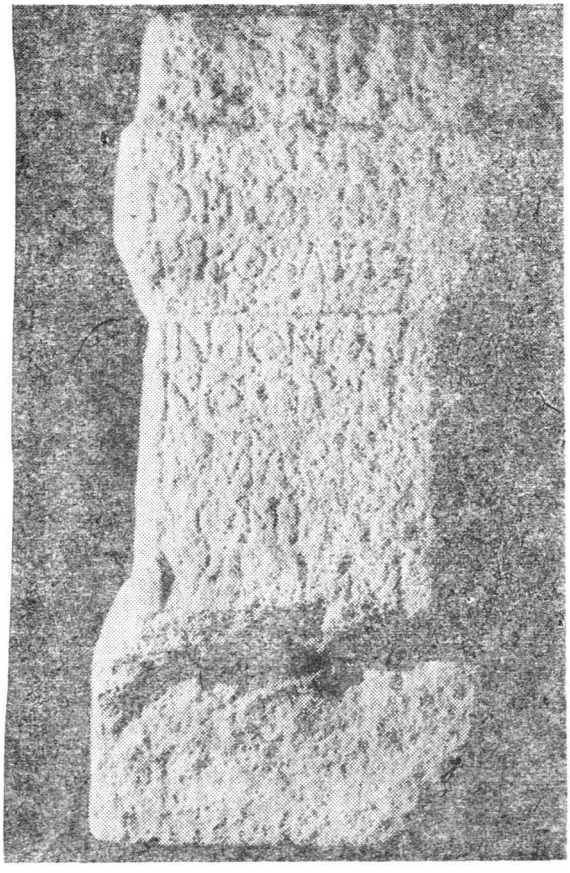

Fig. 1 — CIL III 12539.

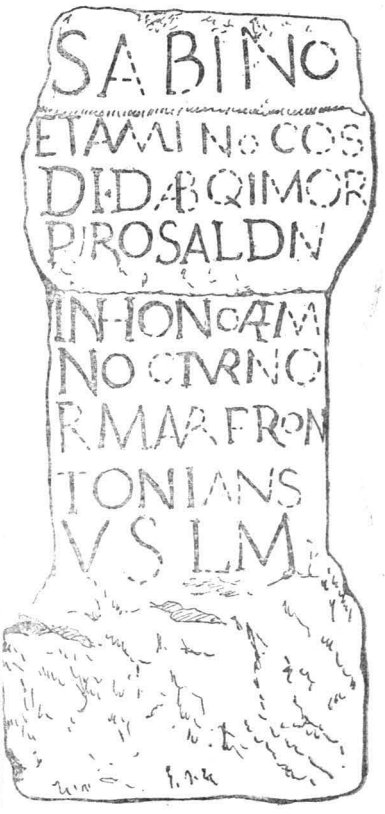


Fig. 2 — CIL III 12539. (déssin).

de la province[10]. Le fait que d'autres informations manquent donne cependant l'impression que cette institution n'était pas trop répandue[11]. De pareils *nocturni* provinciaux ont vraisemblablement été en nombre de trois, comme leurs „collègues" de Rome; on sait bien que les villes provinciales imitaient les institutions romaines[12].

Nous trouvons significatif le fait que les *nocturni* ne figurent pas

[10] W. Kroll, *loc. cit.*; W. Ensslin, *op. cit.*, 1340—1343.

[11] On ne peut pas la mettre en parallèle avec les fonctions connues dans certaines villes grecques. Le terme de νυκτερινός n'a qu'une acception d'adjectif (H. G. Lidell, R. Scott, *A Greek-English Lexicon*, Oxford, [1958], p. 1183). Dans des mots composés avec celui-ci, on peut parfois mentionner des gardes de nuit, mais elles ont un caractère exceptionnel (L. Ziehen — E. Ziebarth, *RE*, XVII, 2 [1936], 1517; *IGB*, I, 324). D'habitude on fait mention du chef d'une pareille garde, son correspondant latin étant *praefectus vigilum* (O. Hirschfeld, *Kleine Schriften*, Berlin, 1913, p. 96—97; H. Herter, *RE*, XVII, 2 [1936], 1511).

[12] F. Abbott, A. Johnson, *Municipal Administration in the Roman Empire*, Princeton, 1926, p. 56—57; E. Kornemann, *RE*, XVI, 1 [1933], 614—615.

parmi les *apparitores* attribués aux magistrats municipaux[13]. Cette constatation, de même que ce que nous avons mentionné plus haut, nous font voir dans les *nocturni* de l'inscription de Gherla plutôt des magistrats inférieurs, probablement subordonnés aux édiles et ayant des fonctions similaires à celles des *triumviri capitales*. Il est néanmoins difficile de croire que les villes de la province auraient eu un grand nombre de magistrats élus. Il se pourrait que les *nocturni* en question n'aient été que des fonctionnaires subordonnés aux édiles, mais disposant d'une certaine compétence administrative et d'une juridiction mineure.

Ces *nocturni* ont vraisemblablement agi non pas dans la modeste habitation civile située près du castre de Gherla, mais dans une localité au statut urbain. Nous pensons qu'ils fonctionnaient à Napoca, alors ville florissante ayant le rang de *colonia*[14]. La découverte de l'inscription justement à Gherla ne plaide pas contre cette interprétation; nous avons vu qu'elle provenait d'un sanctuaire. Non seulement la proximité géographique de Napoca nous conduit à cette conclusion, mais aussi le manque (ou la faiblesse) des collèges d'artisans dans la capitale de la Dacie Porolissensis[15]. On sait qu'à ces collèges revenait, entre autres, la tâche d'assurer le service des pompiers[16]. Leur absence à Napoca se trouve en corrélation avec la présence des *nocturni*, parmi les attributions desquels entrait aussi cette préoccupation[17].

Puisque toute autre nouvelle concernant l'existence des *nocturni* à Napoca manque, on doit se poser la question de la durée de leur institution. Il n'est pas exclu que des tels fonctionnaires, si sporadiquement attestés en général, aient éxisté uniquement dans certaines périodes, lorsque l'administration de la ville les considérait nécessaires. Il serait possible qu'ils n'aient été institués ici que pendant la période coloniale, ou même seulement durant certains intervalles de celle-ci. Notre inscription est précisément datée en 216 n. è. Le moment historique cependant se caractérise par la prospérité et la sécurité de la Dacie romaine[18]. On n'a nulle raison de rapporter l'existence des *nocturni* à une situation inaccoutumée ou difficile pour la *Colonia Aurelia Napocensis*.

Une telle constatation permet quelques précisions relatives à une autre inscription de Napoca. Il s'agit d'une dédicace votive dressée par L. Laelius Terentianus, du temps de Gordien III[19]. Le dédicant est *decurio coloniae, aedilis* et *praefectus*. Assurément il ne peut pas être un préfet militaire. Contre la qualité éventuelle de *praefectus collegii* on peut invoquer le manque d'attestations de corporations professionnelles à Napoca. On a donc supposé que nous nous trouvons devant un *praefectus* municipal, remplaçant temporaire des *duumviri* ou des *quinquen-*

[13] P. Habel, *RE*, II, 1 [1895], 191—194.
[14] H. Daicoviciu, *op. cit.*, p. 25—26.
[15] Idem, *op. cit.*, p. 35.
[16] J. P. Waltzing, *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains*, Louvain, I, 1895, p. 129; O. Hirschfeld, *op. cit.*, p. 99; E. Kornemann, *RE*, IV, 1 [1900], 414; R. Ardevan, *op. cit.*, p. 105.
[17] Cf. supra, note 7.
[18] M. Macrea, *Viaţa în Dacia romană*, Bucureşti, 1969, p. 84—87; A. Bodor, dans *In memoriam Constantini Daicoviciu*, Cluj, 1974, p. 46, 49—50.
[19] CIL III 858. L'inscription, aujourd'hui disparue, semble avoir été brisée dans la partie inférieure (H. Daicoviciu, *op. cit.*, p. 28).

*nales*[20], sinon même de l'empereur (élu *quinquennalis* honoraire)[21]. Mais la qualité de *praefectus* pouvait suggérer aussi d'autres manières de résoudre le problème; on connaît dans les villes romaines provinciales divers *praefecti* qui dirigeaient les services de police et de pompiers[22].

Or, justement la présence de *nocturni* à Napoca, dans un intervalle chronologique si restreint, indique le fait que L. Laelius Terentianus ne pouvait être un préfet de ce dernier type. On pourrait difficilement supposer qu'en approximativement deux décennies, sans événements particuliers dans l'histoire de la ville, la colonie de Napoca aurait modifié ses institutions[23]. Certainement donc, L. Laelius Terentianus est un *praefectus iure dicundo,* jusqu'à présent le seul de ce genre connu dans la Dacie romaine[24]. On ne peut pas préciser s'il n'est pas même *praefectus quinquennalis* ou *praefectus quinquennalis pro imperatore*[25], mais cela n'est guère impossible[26].

*RADU ARDEVAN*

[20] D. Tudor, *op. cit.*, p. 226; M. Macrea, *op. cit.*, p. 138—139.

[21] H. Daicoviciu, *loc. cit.*

[22] W. Ensslin, *op. cit.*, 1130—1131.

[23] Nous devons cette observation au professeur dr. Hadrian Daicoviciu, que nous remercions encore une fois à cette occasion.

[24] Il y a encore deux attestations de *praefecti* (CIL III 14486; I. Piso, *StCl*, XVI, 1974, p. 242—243), mais leur caractère reste incertain.

[25] Eventualité plus probable dans ce cas (H. Daicoviciu, *loc. cit.*).

[26] On connaît encore dans la Dacie des *praefecti quinquennales pro imperatore* (CIL III 1497, 1503; I. I. Russu, *ActaMN*, VII, 1970, p. 519—521). Mais en général ils ne sont attestés avec certitude que pour le Ier et le IIe siècle n.è. (W. Ensslin, *op. cit.*, 1320).